

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_2023_027

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 23/01/2023

Objet : Promotion des relations de presse pour l'exposition Valérie Belin au MUba Eugène LEROY

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 24/01/2023

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DECISION 23005 RELATIONS DE PRESSE EXPOSITION VB.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230123-DCP_2023_027-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/01/2023



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_2023_0027

Objet : Marché 23.005 portant promotion des relations de presse pour l'exposition Valérie Belin au MUba Eugène LEROY.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté SAJP 2022-0088 du 04 octobre 2022 portant délégation de signature au Premier Adjoint Monsieur VUYLSTEKER ;

Vu l'article L2123-1 du code de la Commande Publique ;

Considérant qu'une mise en concurrence a été effectuée pour la réalisation de prestations de relations de presse pour l'exposition « Valérie Belin » qui se déroulera du 17 mars 2023 au 27 août 2023 au MUba Eugène Leroy ;

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres, l'offre de la société HEYMANN ASSOCIES est jugée comme la plus économiquement avantageuse au regard des critères d'analyse définis dans la lettre de consultation ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché 23.005 relatif aux relations de presse pour l'exposition Valérie Belin avec l'agence HEYMANN ASSOCIES sis au 35 bd de Sébastopol à PARIS (75001) et dont le numéro de SIRET est le 42337360400036, pour un montant de 10400,00 euros HT.

Article 2 : Le marché est conclu à compter de sa date de notification et jusqu'au 31.12.23.

Article 3 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 4 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le **23 JAN. 2023**



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Publié sur le site de la Ville le :